Quatre-vingt-neuvième année. — N° 264. Le Numéro : 15 francs. Jeudi 14 Novembre 1957.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Documents administratifs	DÉBATS			Conseil économique		Documents		
					Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union française	Avis et Rapports	Bulletin	Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union fr.
C. C. P. : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et Outre-mer . .	3.450	1.800	950	300	800	600	400	250	550	1.000	500	250
Etranger.	6.600	3.400	1.750	500	2.100	1.600	800	450	850	1.700	800	400

L'Édition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, informations, annonces et tables mensuelles.

Les Éditions des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprennent le compte rendu *in extenso* des séances, les questions écrites et les réponses des ministres.

Éditions du CONSEIL ÉCONOMIQUE { Avis et rapports ; Bulletin analytique des séances.

Les Éditions des DOCUMENTS de L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprennent les projets et propositions de loi, rapports et avis des commissions.

L'Édition des DOCUMENTS ADMINISTRATIFS comprend les rapports et statistiques des administrations.

Les tables annuelles sont fournies gratuitement aux abonnés.

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION : 31, Quai Voltaire, Paris (7e). — Tél. : LIT 27-91

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

Arrêté du 29 octobre 1957 portant virement de crédits (p. 10634).

Arrêté du 4 novembre 1957 portant ouverture de crédits (fonds de concours) (p. 10634).

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 13 novembre 1957 plaçant un conseiller d'Etat en position de délégation (p. 10634).

Arrêté fixant les modalités et le programme du concours pour le recrutement des secrétaires de parquet des cours et tribunaux d'Algérie (rectificatif) (p. 10634).

Arrêtés portant acceptation de démissions (éducation surveillée) (p. 10635).

Liste des candidats admis à subir les épreuves orales de l'examen d'aptitude aux fonctions de juge de paix suppléant en Algérie (p. 10635).

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Exequatur accordé à un consul (p. 10635).

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Arrêté du 4 novembre 1957 relatif au concours pour le recrutement de sténodactylographes à l'administration centrale (p. 10635).

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMEES

Arrêté portant désignation d'auditeurs à la 10e session de l'institut des hautes études de défense nationale (rectificatif) (p. 10635).

(1 f.)

MINISTERE DES FINANCES, DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU PLAN

Arrêté portant nomination des membres du cabinet du ministre (p. 10635).

Arrêté portant nomination au cabinet du secrétaire d'Etat au budget (p. 10636).

Arrêté du 21 octobre 1957 portant transfert de crédits du budget des affaires étrangères au budget des affaires économiques (p. 10636).

Arrêté du 4 novembre 1957 portant ouverture de crédit (fonds de concours) (p. 10636).

Arrêtés portant affectation et détachements :

Administration centrale (p. 10636).

Caisse des dépôts et consignations (p. 10636).

Direction générale des impôts (p. 10636).

Expansion économique à l'étranger (p. 10636).

Postes, télégraphes et téléphones.

Arrêtés du 5 novembre 1957 portant ouverture de crédits (fonds de concours) (p. 10636).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrêté du 13 novembre 1957 fixant la date des élections partielles du comité consultatif des universités (p. 10637).

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Arrêté portant nomination des membres du cabinet du ministre (p. 10637).

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Arrêté portant nomination des membres du cabinet du ministre (p. 10637).

Arrêté du 4 novembre 1957 portant ouverture de crédits (fonds de concours) (p. 10637).

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Arrêté portant nomination à l'état-major particulier du ministre (p. 10638).

Arrêté portant remise de débet (p. 10638).

Arrêté portant mise en position de mission (institut national de la statistique et des études économiques) (p. 10638).

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Arrêtés portant délégations de signature (p. 10638).

Circulaire n° 20 S.S. relative à la désignation des membres des comités techniques nationaux (additif et rectificatif) (p. 10639).

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Décret du 11 novembre 1957 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 10639).

Arrêtés portant nomination et réintégration (hôpitaux psychiatriques et inspection de la pharmacie) (p. 10640).

MINISTERE DU SAHARA

Arrêté portant nomination des membres du cabinet du ministre (p. 10640).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Nomination de membres de commissions extraparlementaires. — Convocation de commission. — Réunions de commissions (p. 10640).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Liste des documents mis en distribution. — Modification aux listes électorales des membres des groupes politiques. — Réunions de commissions et de bureaux (p. 10642).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Réunions de commissions du mercredi 13 novembre 1957 (p. 10643).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

Ministère de l'intérieur.

Avis de concours pour le recrutement de sténodactylographes stagiaires à l'administration centrale du ministère de l'intérieur et aux services centraux de la sûreté nationale (p. 10644).

Ministère des finances, des affaires économiques et du plan.

Avis de concours pour le recrutement de contrôleurs stagiaires des services extérieurs des douanes et droits indirects (p. 10644).

Sociétés étrangères d'assurances: Avis de retrait d'un représentant responsable (p. 10644).

Résultats du tirage de la quarante-deuxième tranche de la loterie nationale 1957 (p. 10645).

Bulletin des recettes de la Société nationale des chemins de fer français (43e semaine de 1957) (p. 10646).

Annonces (p. 10647).

DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 101 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du mercredi 13 novembre 1957. — Questions écrites (p. 4757).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

Virement de crédits.

Par arrêté du 29 octobre 1957, un crédit de 16 millions de francs, applicable au chapitre 31-11: « Services d'outre-mer, de l'Extrême-Orient et du Pacifique. — Rémunérations principales et indemnités », du budget de 1957 du Groupement des contrôles radioélectriques, a été viré au chapitre 31-01: « Rémunérations principales », du même budget.

Fonds de concours.

Par arrêté du 4 novembre 1957, il a été ouvert sur 1957, à titre de fonds de concours, un crédit de 4 millions de francs applicable aux chapitres ci-après du budget du groupement des contrôles radioélectriques:

Chap. 31-03. — Indemnités et allocations diverses.....	500.000
Chap. 24-01. — Remboursement de frais.....	3.500.000
Total	4.000.000

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 13 novembre 1957 plaçant un conseiller d'Etat en position de délégation.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres et du garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'ordonnance du 31 juillet 1945 sur le conseil d'Etat et notamment son article 13, ensemble l'article 3 du décret du même jour fixant son règlement intérieur, modifié par le décret n° 51-225 du 26 février 1951;

Vu l'article 30 de la Constitution;

Vu l'avis du vice-président du conseil d'Etat délibérant avec les présidents de section;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Jean Theis, conseiller d'Etat, est placé en position de délégation pour une durée de deux ans, à compter de la mise en vigueur de la convention judiciaire franco-marocaine, et mis à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer les fonctions de président de chambre à la cour suprême de Rabat.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le garde des sceaux, ministre de la justice, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 novembre 1957.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

FÉLIX GAILLARD.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

ROBERT LECOURT.

Modalités et programme du concours pour le recrutement des secrétaires de parquet des cours et tribunaux d'Algérie.

Rectificatif au *Journal officiel* du 12 juillet 1957:

1° Au sommaire et page 6856, 1re colonne, au lieu de: « Modalités et programme de l'examen professionnel pour le recrutement de secrétaires de parquet des cours et tribunaux d'Algérie », lire: « Modalités et programme du concours pour le recrutement des secrétaires de parquet des cours et tribunaux d'Algérie »;

2° Page 6856, 1re colonne, 12e ligne, au lieu de: « de l'examen professionnel », lire: « du concours »; 31e ligne, au lieu de: « l'examen », lire: « Le concours »; 2e colonne, 23e ligne, au lieu de: « d'examen », lire: « de concours ».

Education surveillée.

Par arrêté du 4 novembre 1957, est acceptée, à compter du 1er septembre 1957, la démission de M. le révérend père Charmet (Jacques), aumônier du centre d'observation de Marseille.

Par arrêté du 4 novembre 1957, est acceptée, à compter du 1er novembre 1957, la démission de Mlle Lebœuf (Yvette), instructrice technique à l'institution publique d'éducation surveillée de Brécourt, placée en position de disponibilité pour convenances personnelles pour une durée d'un an, à compter du 25 novembre 1956.

Liste, par ordre alphabétique, des candidats admis à subir les épreuves orales de l'examen d'aptitude aux fonctions de juge de paix suppléant en Algérie (session du 28 octobre 1957).

MM.

Amzalac (Victor).	Geronimi (Jean).	Nesa (Ange).
Bordier (André).	Gondret (Robert).	Olivier (Raymond).
Chauveau (Yves).	Lucas (Patrick).	Pacquentin (Yves).
Ferrieu (Philippe).	Martinez (Roland).	Pasturaud (Bernard).
Franceschi (Charles).	Mathias (Jean).	Rosselin (Philippe).
Gensane (Albert).	Moschetti (Louis).	Truchi (Georges).

Les épreuves orales se dérouleront à Paris, au ministère de la justice, les 25 et 26 novembre 1957.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Exequatur.

L'exequatur est accordé à M. Gilberto Ghersi Gomez, en qualité de consul du Venezuela à Marseille, avec juridiction sur les départements suivants: Haute-Loire, Ardèche, Drôme, Haute-Savoie, Savoie, Isère, Cantal, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Rhône, Bouches-du-Rhône, Var, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales, Tarn, Aveyron, Gard, Vaucluse, Lozère et Corse.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Concours pour le recrutement de sténodactylographes à l'administration centrale.

Le ministre de l'intérieur et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,

Vu la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires;

Vu le décret n° 51-705 du 6 juin 1951 modifié par le décret n° 54-990 du 7 octobre 1954 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'agents de bureau, de sténodactylographes et de commis des services extérieurs des administrations de l'Etat;

Vu le décret n° 51-706 du 6 juin 1951 modifié par le décret n° 54-989 du 7 octobre 1954 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'agents de bureau, de sténodactylographes, de secrétaires sténodactylographes et d'adjoints administratifs des administrations centrales de l'Etat;

Vu l'arrêté du 7 octobre 1954 modifié par arrêté du 10 octobre 1956 du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, fixant la nature et les modalités de correction des épreuves des examens professionnels d'employés de bureau dactylographes et des concours pour l'emploi de sténodactylographes;

Vu l'arrêté du 15 octobre 1957 portant ouverture d'un concours pour le recrutement de quinze sténodactylographes à l'administration centrale du ministère de l'intérieur;

Sur la proposition du directeur général de la sûreté nationale et du directeur du personnel et des affaires politiques,

Arrêtent:

Art. 1er. — Le concours prévu par l'arrêté susvisé du 15 octobre 1957 en vue du recrutement de sténodactylographes pour l'administration centrale du ministère de l'intérieur est également ouvert pour les services centraux de la sûreté nationale.

Le nombre de postes mis au concours est porté de quinze à vingt.

Art. 2. — Le directeur général de la sûreté nationale et le directeur du personnel et des affaires politiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 4 novembre 1957.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre de l'intérieur et par délégation:
Le directeur du personnel et des affaires politiques,
JEAN TOMASI.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur de la fonction publique,
PIERRE CHATENET.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMEES

Liste des auditeurs admis à la 10e session de l'institut des hautes études de défense nationale.

Rectificatif au *Journal officiel* du 18 octobre 1957 : page 9942, 1re colonne, supprimer: « Ducournau (Paul), colonel d'infanterie ».

MINISTERE DES FINANCES, DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU PLAN

Cabinet du ministre.

Le ministre des finances, des affaires économiques et du plan,

Vu le décret modifié n° 48-1233 du 28 juillet 1948 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels;

Vu le décret du 6 novembre 1957 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés au cabinet du ministre des finances, des affaires économiques et du plan:

Chargé de mission auprès du ministre des finances, des affaires économiques et du plan.

M. Jean Lecanuet, ancien ministre, maître des requêtes au conseil d'Etat.

Directeur.

M. René Larre, inspecteur des finances.

Directeur adjoint.

M. Michel Poniatowski, administrateur civil au ministère des finances.

Chefs de cabinet.

M. Georges Bedicam, substitut du procureur près le tribunal de première instance de la Seine.

M. Pierre Ceccaldi.

Chef adjoint du cabinet.

M. René Verny, administrateur civil au ministère des finances.

Conseillers techniques.

M. Jean Aubry, administrateur civil au ministère des finances.

M. Pierre Billecocq, administrateur civil au ministère des finances.

M. Jean-Marie Dauzier, inspecteur de l'économie nationale.

M. Emmanuel Hamel, administrateur civil au ministère des finances.

M. Gabriel Pallez, inspecteur des finances.

M. Pierre Roques, inspecteur des finances.

Chargé de mission.

M. Dominique Chatillon, inspecteur des finances.

Art. 2. — Sont abrogées les dispositions de l'arrêté ministériel du 8 novembre 1957 portant nomination au cabinet du ministre des finances, des affaires économiques et du plan de M. René Larre, inspecteur des finances.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet à compter du 7 novembre 1957.

Fait à Paris, le 13 novembre 1957.

PIERRE PFLIMLIN.

Cabinet du secrétaire d'Etat au budget.

Le secrétaire d'Etat au budget,

Vu le décret n° 48-1233 du 28 juillet 1948 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels;

Vu les décrets des 6 et 11 novembre 1957 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Est nommé au cabinet du secrétaire d'Etat au budget:

Directeur du cabinet.

M. André Neurrisse.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet à compter du 12 novembre 1957.

Fait à Paris, le 12 novembre 1957.

JEAN-RAYMOND GUYON.

Transfert de crédits.

Le secrétaire d'Etat au budget,

Vu la loi de finances pour 1957 (n° 56-1327 du 29 décembre 1956);

Vu l'article 16 du décret n° 56-601 du 19 juin 1956 déterminant le mode de présentation du budget de l'Etat;

Vu les décrets n°s 56-1346 et 56-1354 du 31 décembre 1956 portant répartition des crédits votés pour 1957 (Affaires étrangères et Affaires économiques);

Vu l'arrêté du 10 septembre 1957 portant transfert de crédits du budget des affaires étrangères au budget des affaires économiques,

Arrête:

Art. 1er. — L'arrêté du 10 septembre 1957 susvisé est abrogé.

Art. 2. — Sur les crédits ouverts au ministre des affaires étrangères pour 1957, est définitivement annulée une somme de 207 millions de francs, applicable au chapitre 42-23: « Assistance technique » du budget des affaires étrangères (I: Services des affaires étrangères).

Art. 3. — Il est ouvert au ministre des finances, des affaires économiques et du plan, pour 1957, un crédit de 207 millions de francs, applicable au chapitre 44-17: « Coopération technique » du budget des finances et des affaires économiques (III: Affaires économiques).

Art. 4. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 21 octobre 1957.

Le secrétaire d'Etat au budget,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du budget,
GILBERT DEVAUX.

Fonds de concours.

Par arrêté ministériel en date du 4 novembre 1957, il a été ouvert au ministre des affaires économiques et financières, sur l'exercice 1957, un crédit de 472.215.000 F applicable au chapitre 44-16: « Subventions tendant à favoriser le développement de la productivité » du budget des finances et des affaires économiques (III: Affaires économiques).

Administration centrale.

Par arrêté du 4 novembre 1957, M. Chatel (Henri), administrateur civil de classe exceptionnelle, directeur adjoint d'échelon exceptionnel à l'administration centrale des finances, est placé en service détaché pour une période maximum de cinq ans, auprès des sociétés nationales d'assurances L'Union, en vue d'y exercer les fonctions de directeur général adjoint.

Le présent arrêté a son effet à compter du 1er octobre 1957.

Caisse des dépôts et consignations.

Par arrêté du 4 novembre 1957, M. Faillé (Jean-Robert), agent spécial de classe principale, 2e échelon, à la caisse des dépôts et consignations, est détaché, à compter du 1er octobre 1957 et pour une période d'une durée maximum de cinq ans, auprès de l'Institut de France, en vue d'y exercer les fonctions de receveur des fondations.

Direction générale des impôts.

Par arrêté en date du 4 novembre 1957, Mlle Mathieu (Anne-Marie), inspecteur adjoint des impôts, a été placée pour une période maximum de cinq ans, à compter du 1er mai 1957, en service détaché auprès du service des alcools, en qualité de sous-chef de section.

Expansion économique à l'étranger.

Par arrêté en date du 21 octobre 1957, M. Raoul-Duval (Guy), conseiller commercial à Chicago, est affecté à l'administration centrale à Paris.

POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Fonds de concours.

Par arrêté du secrétaire d'Etat au budget en date du 5 novembre 1957, il a été ouvert, à titre de fonds de concours:

Une autorisation de programme de 44.409.000 F applicable aux chapitres ci-après du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones, pour 1957:

2e Section. — *Dépenses extraordinaires.*

Chap. 53-00. — Equipement. — Bâtiments	13.256.000
Chap. 53-22. — Equipement des lignes téléphoniques interurbaines et aménagement des réseaux urbains	31.153.000
Total	44.409.000

Des crédits de payement de 452.666.000 F applicables aux chapitres ci-après du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones, pour l'exercice 1957:

1re Section. — *Dépenses ordinaires.*

Chap. 1090. — Frais de remplacement	17.186.000
Chap. 1120. — Indemnités éventuelles	10.160.000
Chap. 1130. — Rémunération des gérants de bureaux secondaires et de divers personnels	5.000.000
Chap. 3010. — Services extérieurs. — Remboursement de frais	3.913.000
Chap. 3080. — Transport du matériel et du personnel	1.334.000
Chap. 3090. — Travaux d'impression	318.000.000
Chap. 3100. — Travaux et cessions à titre remboursable	46.730.000
Chap. 4010. — Prestations et versements facultatifs	5.934.000

2e Section. — *Dépenses extraordinaires.*

Chap. 53-00. — Equipement. — Bâtiments	13.256.000
Chap. 53-22. — Equipement des lignes téléphoniques interurbaines et aménagement des réseaux urbains	31.153.000
Total	452.666.000

Par arrêté du secrétaire d'Etat au budget en date du 5 novembre 1957, il a été ouvert, à titre de fonds de concours:

Une autorisation de programme de 500 millions de francs applicable aux chapitres ci-après du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones, pour 1957:

2e Section. — *Dépenses extraordinaires.*

Chap. 53-01. — Equipement. — Bâtiments. — Programme d'infrastructure	40.000.000
Chap. 53-23. — Equipement des lignes téléphoniques interurbaines. — Programme d'infrastructure	460.000.000
Total	500.000.000

Des crédits de payement de 500 millions de francs applicables aux chapitres ci-après du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones, pour 1957:

2e Section. — *Dépenses extraordinaires.*

Chap. 53-01. — Equipement. — Bâtiments. — Programme d'infrastructure	40.000.000
Chap. 53-23. — Equipement des lignes téléphoniques interurbaines. — Programme d'infrastructure	460.000.000
Total	500.000.000

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Date des élections partielles du comité consultatif des universités.

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports,

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative à la nomination des professeurs des universités;

Vu le décret du 19 décembre 1945 relatif au comité consultatif des universités, modifié par le décret du 23 février 1950, notamment l'article 7;

Vu les arrêtés des 27 février et 13 mars 1950 pris pour l'application des décrets des 19 décembre 1945 et 23 février 1950 susvisés;

Vu la circulaire du 14 mars 1950 relative aux élections au comité consultatif des universités,

Arrête:

Art. 1er. — Des élections partielles (division du droit, section droit privé, 2e tour) pour la désignation de membres du comité consultatif des universités auront lieu au siège de chaque université les 21 et 22 novembre 1957.

Art. 2. — Les opérations de dépouillement se dérouleront le mercredi 27 novembre 1957 au ministère de l'éducation nationale, à partir de dix heures.

Art. 3. — Le directeur général de l'enseignement supérieur, les recteurs et les doyens sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 13 novembre 1957.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
LOUIS CROS.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Cabinet du ministre.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

Vu les décrets des 6 et 11 novembre 1957 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 48-1233 du 28 juillet 1948, modifié par le décret n° 51-1030 du 21 août 1951, portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés au cabinet du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme:

Directeur du cabinet.

M. André Saramite, conseiller référendaire à la cour des comptes.

Conseillers techniques.

M. Pierre Prost, contrôleur d'Etat.
M. Roger Gromand, préfet.

Chef de cabinet.

M. Christian Mellac, administrateur civil de classe exceptionnelle au ministère des finances.

Chefs adjoints de cabinet.

M. Philippe Alger.
M. Roger Bouzinac, journaliste.

Chargés de mission.

M. Charles Lepissier, ministre plénipotentiaire en retraite.
M. Pierre Gruet, ingénieur en chef à la Société nationale des chemins de fer français.
M. Daniel Dreyfous-Ducas, ingénieur des ponts et chaussées.
M. Louis Lains.
M. André Laure, ingénieur des ponts et chaussées.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet à dater du 6 novembre 1957

Fait à Paris, le 12 novembre 1957.

ÉDOUARD BONNEFOUS.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Cabinet du ministre.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu le décret n° 48-1233 du 28 juillet 1948, modifié par le décret du 21 août 1951, portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels;

Vu le décret du 6 novembre 1957 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés au cabinet du ministre de l'industrie et du commerce:

Directeur du cabinet.

M. François Delhomme, ingénieur en chef de l'institut géographique national.

Conseillers techniques.

M. Jean Le Vert, conseiller maître à la cour des comptes.
M. Jean-Claude Achille, ingénieur des mines.
M. Jean Deniau, inspecteur des finances.
M. Julien Sanche, ingénieur militaire en chef des fabrications d'armement.

Chef de cabinet.

M. Robert Jampy, administrateur civil, chargé de l'inspection à l'office national des anciens combattants.

Chefs adjoints de cabinet.

M. Raoul Honnet.
M. Georges Gedat.

Chargés de mission.

M. André Goubet, ingénieur des ponts et chaussées.
M. Roger Prain, inspecteur des finances.

Art. 2. — Le présent arrêté prend effet à partir du 6 novembre 1957 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 novembre 1957.

PAUL RIDEYRE.

Fonds de concours.

Par arrêté ministériel en date du 4 novembre 1957, il a été ouvert, à titre de fonds de concours, des crédits de payement d'un montant total de 39.118.506 F applicables aux chapitres ci-après du budget de l'industrie et du commerce pour 1957:

Chap. 31-02. — Administration centrale. — Indemnités et allocations diverses	1.750.341
Chap. 31-12. — Direction des mines et de la sidérurgie. — Services extérieurs et écoles nationales supérieures et techniques des mines. — Indemnités et allocations diverses	17.000.811
Chap. 34-02. — Administration centrale. — Matériel	4.168.646
Chap. 34-11. — Direction des mines et de la sidérurgie. — Services extérieurs et écoles des mines. — Remboursement de frais	7.673.140
Chap. 34-12. — Direction des mines et de la sidérurgie. — Services extérieurs et écoles des mines. — Matériel	2.524.342
Chap. 34-32. — Direction des industries chimiques. — Laboratoire central des services chimiques de l'Etat. — Matériel	5.386.562
Chap. 34-92. — Achat et entretien du matériel automobile	515.644
	39.118.506

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Etat-major particulier du ministre.

Le ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret du 28 juillet 1948, modifié le 21 août 1951, portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels;

Vu le décret du 6 novembre 1957 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés à l'état-major particulier du ministre de la France d'outre-mer:

Chef de l'état-major particulier.

M. le colonel Trancart (André), de l'infanterie coloniale.

Chef adjoint de l'état-major particulier.

M. le chef de bataillon Lordon (Jean), de l'infanterie coloniale.

Attaché.

M. le capitaine Fons (Paul), de l'infanterie coloniale.

Aide de camp.

M le capitaine Aho (Philippe), de l'infanterie coloniale.

Art. 2. — Le présent arrêté, qui aura effet à compter du 6 novembre 1957, sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 novembre 1957.

GÉRARD JAQUET.

Remise de débet.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer et du ministre des finances, des affaires économiques et du plan en date du 4 novembre 1957, il a été accordé à M. Fofana Ibrahima, contrôleur du cadre commun supérieur des postes et télécommunications, ancien gérant du bureau postal de Bocanda (Côte d'Ivoire, Afrique occidentale française), remise gracieuse de débet de 121.296 F C. F. A. mis à sa charge par arrêté du 18 avril 1953 du gouverneur de la Côte d'Ivoire, sous réserve du versement au Trésor d'une somme totale de 60.000 F C. F. A. comprenant les versements déjà effectués par l'intéressé.

Institut national de la statistique et des études économiques.

Par arrêté du 5 octobre 1957, M. Fonsagrive (Vincent), administrateur de 2e classe à l'institut national de la statistique et des études économiques, est placé dans la position de mission en Afrique occidentale française pour une période allant du 22 janvier au 18 mars 1957.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Délégations de signature.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu les décrets des 23 janvier 1947 et 13 février 1956 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;

Vu le décret du 6 novembre 1957 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 57-1198 du 7 novembre 1957 relatif aux attributions du ministre du travail et de la sécurité sociale et du ministre de la santé publique et de la population;

Vu le décret du 31 décembre 1946 nommant Mme Girard (Fernande) directeur de l'administration générale et du personnel;

Vu l'arrêté du 29 octobre 1947 fixant les attributions des directions de l'administration centrale du ministère du travail et de la sécurité sociale,

Arrête:

Article unique. — Délégation permanente est donnée à Mme Girard (Fernande), directeur de l'administration générale et du personnel, à l'effet de signer, à l'exclusion des décrets:

1° Tous actes, arrêtés, décisions, toutes ordonnances de payement, de virement et de délégation, toutes pièces comptables concernant le budget du ministère du travail et de la sécurité sociale, ainsi que tous ordres de recette et titres exécutoires émis par application de l'article 54 de la loi du 13 avril 1898;

2° Toutes conventions passées, soit avec la Société nationale des chemins de fer français, soit avec des entreprises de transports pour le transport des travailleurs déplacés ou appartenant à des formations de main-d'œuvre;

3° Tous baux et actes de résiliation de baux passés pour les besoins des services du ministère du travail et de la sécurité sociale;

4° Toutes décisions entérinant les procès-verbaux de perte d'effets et de matériel et permettant décharge régulière des comptabilités matières des magasins;

5° Toutes commandes et tous marchés de fournitures et de travaux ne dépassant pas 10 millions de francs, passés pour la satisfaction des besoins en effets et en matériel et pour l'installation des services du ministère du travail et de la sécurité sociale, y compris les formations de main-d'œuvre et des travailleurs déplacés.

Fait à Paris, le 12 novembre 1957.

PAUL BACON.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu les décrets des 23 janvier 1947 et 13 février 1956 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;

Vu le décret du 6 novembre 1957 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 57-1198 du 7 novembre 1957 relatif aux attributions du ministre du travail et de la sécurité sociale et du ministre de la santé publique et de la population;

Vu le décret du 19 octobre 1951 nommant M. Jacques Doublet directeur général de la sécurité sociale;

Vu l'arrêté du 29 octobre 1947 fixant les attributions des directions de l'administration centrale du ministère du travail et de la sécurité sociale,

Arrête:

Article unique. — Délégation est donnée à M. Jacques Doublet, conseiller d'État, directeur général de la sécurité sociale, à l'effet de signer:

1° Tous arrêtés et décisions de caractère individuel relatifs à la détermination des droits, à la définition ou l'exécution des obligations résultant des législations de sécurité sociale;

2° Tous recours, mémoires en demande ou en défense et actes de toute nature se rattachant à des instances devant des juridictions de tous ordres relatives à l'application des législations de sécurité sociale;

3° Tous arrêtés et décisions de caractère individuel concernant la gestion administrative et financière de tous les organismes de sécurité sociale à l'exclusion de la nomination des membres des conseils d'administration de ces organismes;

4° Tous arrêtés et décisions pris en application de l'article 25, paragraphe 4, de l'ordonnance du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale;

5° Tous arrêtés et décisions concernant l'imputation de dépenses sur les crédits ouverts au ministère du travail et de la sécurité sociale dont la gestion relève de la direction générale de la sécurité sociale;

6° Tous arrêtés et décisions de caractère individuel relatifs à la constitution et à la gestion des sociétés et unions de sociétés mutualistes et des caisses autonomes mutualistes, notamment à l'approbation des statuts, des modifications de statuts ou des fusions, à l'attribution de subventions ou d'avances, au remboursement aux caisses autonomes des majorations de rentes, à l'approbation des taux d'intérêt servant de base aux tarifs des caisses autonomes;

7° Tous arrêtés et décisions relatifs à la gestion des régimes et institutions d'assurances prévus par les articles 17 et 18 de l'ordonnance du 4 octobre 1945, notamment à l'autorisation des institutions, à l'approbation des règlements de retraites, à l'approbation des statuts des sociétés de secours des ouvriers et employés des mines et de leurs unions;

8° Tous arrêtés, décisions et actes concernant la gestion des fonds communs des accidents du travail, notamment tous recours, mémoires en demande ou en défense et actes de toute nature se rattachant à des instances devant des juridictions de tous ordres; tous ordres de payement délivrés à la caisse des dépôts et consignations;

9° Tous arrêtés portant agrément ou retrait d'agrément des agents visés aux articles 44, 44 *bis* et 45 de l'ordonnance du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale et des agents assermentés visés à l'article 26 de la loi du 30 octobre 1946 sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Fait à Paris, le 12 novembre 1957.

PAUL BACON.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu les décrets des 23 janvier 1947 et 13 février 1956 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;

Vu le décret du 6 novembre 1957 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 57-1198 du 7 novembre 1957 relatif aux attributions du ministre du travail et de la sécurité sociale et du ministre de la santé publique et de la population;

Vu le décret du 29 février 1957 nommant M. Pierre Laurent directeur général du travail et de la main-d'œuvre;

Vu le décret du 29 octobre 1947 fixant les attributions des directions de l'administration centrale du ministère du travail et de la sécurité sociale,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation permanente de signature est donnée à M. Pierre Laurent, maître des requêtes au conseil d'Etat, directeur général du travail et de la main-d'œuvre, à l'effet de signer:

1° Tous arrêtés ou décisions de caractère individuel relatifs à la détermination des droits, à la définition ou l'exécution des obligations résultant des législations dont l'application relève de la compétence de la direction générale du travail et de la main-d'œuvre, y compris les décisions individuelles d'homologation de machines dangereuses et de dispositifs de sécurité pour machines dangereuses;

2° Toutes circulaires ayant pour but de préciser les modalités d'application de la législation et de la réglementation sociales dont l'application relève de la compétence de la direction générale du travail et de la main-d'œuvre et donner des instructions ou interprétation aux services administratifs;

3° Tous recours, mémoires en demande ou en défense et actes de toute nature se rattachant à des instances devant les juridictions de tous ordres relatives à l'application des législations dont l'application relève de la compétence de la direction générale du travail et de la main-d'œuvre;

4° Tous arrêtés ou décisions de caractère individuel concernant la gestion administrative et financière de tous les organismes placés sous le contrôle de la direction générale du travail et de la main-d'œuvre;

5° Tous arrêtés et décisions concernant l'imputation de dépenses sur les crédits ouverts au ministère du travail et de la sécurité sociale dont la gestion relève de la direction générale du travail et de la main-d'œuvre;

6° Tous arrêtés portant agrément ou retrait d'agrément des organisations privées susceptibles de bénéficier des dispositions du décret du 9 novembre 1946 relatif aux centres de formation professionnelle.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 novembre 1957.

PAUL BACON.

Circulaire n° 20 S. S. relative à la désignation des membres des comités techniques nationaux.

La composition des comités techniques nationaux publiée au *Journal officiel* du 8 février 1957 est complétée ou modifiée comme suit:

COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL N° 1. — METALLURGIE

Titulaires.

Employeurs: M. Mazoyer (Roger).

COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL N° 2. — BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Titulaires.

Employeurs: M. Genete.

Salariés: M. Vauzelle (André).

Suppléants.

Employeurs: M. Garay (Jean) (en remplacement de M. Houdry, démissionnaire), M. Cornillot (René) (en remplacement de M. Boissière, démissionnaire), M. Linville (André).

Salariés: M. Berthonneau.

COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL N° 4. — CHIMIE

Titulaires.

Salariés: M. Bardina (en remplacement de M. Pasquini, démissionnaire), M. Gasser (René) (en remplacement de M. Chol, démissionnaire).

Suppléants.

Salariés: M. Romera (en remplacement de M. Bardina, devenu titulaire).

COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL N° 5. — PIERRES ET TERRES A FEU

Titulaires.

Employeurs: M. Cardinal (Henri) (en remplacement de M. Massare, démissionnaire).

COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL N° 8. — TEXTILES

Titulaires.

Salariés: M. Mathieu (Marcel), démissionnaire (non encore remplacé).

COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL N° 9. — VETEMENT

Titulaires.

Employeurs: Mlle Parent (en remplacement de Mme Egret).

Suppléants.

Employeurs: M. Fagnot (en remplacement de M. Visticot, démissionnaire), M. Hongre (Georges) (en remplacement de Mme Levasseur, décédée).

Salariés: Mme Lagarde (en remplacement de Mme Bourges).

COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL N° 10. — CUIRS ET PEAUX

Titulaires.

Employeurs: M. Gaudin (André) (en remplacement de M. Rosze, démissionnaire).

Salariés: M. Vuillaume (Gaston), démissionnaire (non encore remplacé), M. Fondeur (René), démissionnaire (non encore remplacé).

Suppléants.

Employeurs: M. Brunet (en remplacement de M. Degermann, démissionnaire), M. Ravaudet (Fernand) (en remplacement de M. Gaudin, devenu titulaire).

COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL N° 11. — ALIMENTATION

Suppléants.

Salariés: M. Mugnier (Marcel), démissionnaire (non encore remplacé), M. Versluys (Marceau) (en remplacement de M. Leroy, démissionnaire).

COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL N° 14. — COMMERCES

Suppléants.

Salariés: M. Gros (René) (en remplacement de M. Defrenne, démissionnaire), Mme Lefebvre (Andrée) (en remplacement de M. Lenfant, démissionnaire).

COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL N° 15. — INTERPROFESSIONNEL

Titulaires.

Salariés: M. Castelbou (en remplacement de M. Laze, démissionnaire).

COMITÉ TECHNIQUE N° 16. — DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Titulaires.

Employeurs: M. Clement (Charles) (en remplacement de M. Pluvinage, devenu suppléant).

Suppléants.

Employeurs: M. Marry (en remplacement de M. Huygues-Despointes, démissionnaire), M. Pluvinage (en remplacement de de M. Sable, démissionnaire).

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Décret du 11 novembre 1957 portant nomination à titre posthume dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 11 novembre 1957, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la santé publique et de la population, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 8 novembre 1957 portant que la nomination comprise au présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est nommé à titre posthume dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier.

M. Detrez (Jean-Louis), médecin chef de service de pédiatrie de l'hôpital d'Arras (Pas-de-Calais); 31 ans de services civils et militaires. A été cité à l'ordre de la Nation.

Hôpitaux psychiatriques.

Par arrêté en date du 4 novembre 1957, M. le docteur Vidal (Gabriel), reçu au concours du médicat des hôpitaux psychiatriques (cadre général) du 7 juin 1956, est nommé médecin chef à l'hôpital psychiatrique privé faisant fonction d'établissement public de Cayssiols (Aveyron) (poste créé).

Inspection de la pharmacie.

Par arrêté en date du 5 novembre 1957:

1° Il est mis fin, à la date du 12 octobre 1957, au détachement en Algérie de M. Fauconnier (René), pharmacien inspecteur de la santé.

2° L'intéressé est réintégré dans le cadre métropolitain à compter du 13 octobre 1957 et affecté à Paris, à l'administration centrale.

MINISTERE DU SAHARA

Cabinet du ministre.

Le ministre du Sahara,

Vu le décret du 6 novembre 1957 portant nomination des membres du Gouvernement,

Vu le décret n° 48-1233 du 28 juillet 1948 modifié par le décret n° 51-1030 du 21 août 1951 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés au cabinet du ministre du Sahara:

Directeur du cabinet.

M. Lucien Jeanneau, contrôleur général de l'armée.

Chef de cabinet chargé des relations parlementaires.

M. Louis Vaye, administrateur civil du ministère des travaux publics.

Conseillers techniques.

M. Serge Goudouneix, chargé de mission au ministère de l'intérieur.

M. Jacques Pavard, administrateur civil du ministère des finances

Chef du secrétariat particulier.

Mlle Lucienne Betiaux.

Etat-major particulier.

M. le lieutenant-colonel Marcel Charrier.

M. le capitaine André Loyer.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet à compter du 8 novembre 1957

Fait à Paris, le 13 novembre 1957.

MAX LEJEUNE.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

Ordre du jour du jeudi 14 novembre 1957.

A quinze heures. — 1re Séance publique

1. — Vote de la proposition de loi (n° 2056) de M. Hernu et plusieurs de ses collègues tendant à accorder exceptionnellement par dérogation à l'article 1676 du code civil la rescision de certaines ventes de dommages de guerre. (N° 5144. — M. Halbout, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

2. — Vote en deuxième lecture du projet de loi adopté par le Conseil de la République modifiant les articles 28, 29 et 36 du code pénal. (nos 5218-5536. — M. Henri Lacaze, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

3. — Vote du projet de loi (n° 1791) tendant à compléter l'article 2 (2e alinéa) du décret du 31 août 1937 en vue de dispenser la Société nationale des chemins de fer français de l'obligation d'immatriculation prévue à l'article 56 du code de commerce. (Rapport adopté à la majorité absolue des membres composant la commission.) (N° 5583. — M. Dumortier, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

4. — Vote du projet de loi (n° 3090) tendant à compléter l'ordonnance n° 45-2250 du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale. (N° 5437. — M. Gagnaire, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

5. — Discussion du projet de loi (n° 5883) tendant au rétablissement de l'équilibre économique et financier.

6. — Discussion du projet de loi (n° 1790) tendant à autoriser le Président de la République à ratifier la convention sur le statut de l'Union de l'Europe occidentale, des représentants nationaux et du personnel international, signée à Paris le 11 mai 1955. (N° 4191. — M. Mondon [Moselle], rapporteur.)

7. — Discussion du projet de loi (n° 2180) relatif à l'exercice des pouvoirs en matière de justice militaire dans l'armée de l'air. (N° 4274. — M. X..., rapporteur.)

8. — Discussion du projet de loi, adopté par le Conseil de la République, complétant le livre Ier du code de procédure pénale en ce qui concerne l'expertise judiciaire. (Nos 4531, 5643. — M. Isorni, rapporteur.)

A vingt et une heures. — 2e Séance publique

Suite des discussions inscrites à l'ordre du jour de la première séance.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le jeudi 14 novembre 1957.

N° 5877. — Proposition de résolution de M. Marcel Thibaud tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes mesures pour le réintégration des mineurs agents mensuels des mines, licenciés au cours des grèves qui se sont déroulées avant le 2 janvier 1956 (renvoyée à la commission de la production industrielle).

N° 5878. — Proposition de résolution de M. Marrane tendant à inviter le Gouvernement à dégager d'urgence, pour attribution, avant la fin de l'année 1957, un crédit additionnel de 30 milliards en faveur des organismes d'habitations à loyer modéré construisant des logements destinés à la location (renvoyée à la commission de la reconstruction).

N° 5897. — Proposition de loi de M. Raymond Boisdé tendant au redressement des finances publiques par le travail et l'épargne (renvoyée à la commission des finances).

Nomination de membres de commissions extraparlementaires.

Erratum au *Journal officiel* du mercredi 13 novembre 1957: page 10621, 2e colonne, dans l'alinéa *a* du paragraphe II, au lieu de: « Guition », lire: « Guissou ».

Commission des boissons.

Séance du mercredi 13 novembre 1957.

Présents. — MM. Baurens, Bégouin (André) (Charente-Maritime), Besson (Robert), Bruyneel, Coste-Floret (Paul) (Hérault), Gourdon, Laborbe, Laile, Lux, Mariat (René), Orthieb, Rieu, Ruf (Joannès), Salvetat, Sourbet, Teulé, Thibault (Edouard) (Gard), Toublanc, Tourné.

Excusé. — M. Baylet.

Commission de la défense nationale.

Séance du mercredi 13 novembre 1957.

Présents. — MM. André (Pierre) (Meurthe-et-Moselle), Bartolini, Bayrou, Berrang, Billat, Crouzier (Jean), Diat (Jean), Ducos, Dupraz (Joannès), Ferrand (Pierre) (Creuse), Gaillemin, Kœnig (Pierre), Malleret-Joinville, Manceau (Robert) (Sarthe), Mercier (André-François) (Deux-Sèvres), Montel (Pierre) (Rhône), Moynet, Paul (Gabriel), Plantevin, Mme Prin, MM. Puy, Raymond-Laurent, Scheider, Vahé.

Suppléants. — M. Gautier-Chaumet (de M. Bénard), M. Lux (de M. Pierre de Chevigné), M. Mancey (de M. Girardot), M. Orvoen (de M. André Monteil), M. Roucaute (de M. Pranchère), M. Pirot (de M. Pierre Villon).

Commission de l'éducation nationale.

Séance du mercredi 13 novembre 1957.

Présents. — MM. Bonnaire, Boutavant, Cartier (Marcel) (Drôme), Delachenal, Desouches, Mlle Dienesch, MM. Doutrellot, Ducos, Kir, Mme Lempereur, MM. Léotard (de), Le Strat, Maga (Hubert), Mlle Marzin, MM. Monnier, Nicolas (Maurice) (Seine), Raingeard, Mlle Rumeau, MM. Tamarelle, Vayron (Philippe).

Suppléants. — M. Rosan-Girard (de M. d'Astier de La Vigerie), M. André Bégouin (de M. de Baudry d'Asson), M. Montalat (de M. Binot), M. Nisse (de M. Bourgeois), M. Mouton (de M. Cogniot), Mme Reyraud (de M. Cordillot), M. Pelissou (de M. Garaudy), M. Gabriel Roucaute (de Mme Grappe), M. Chatelain (de M. Gilbert Martin), M. Le Caroff (de M. Perche), M. Mariat (de M. Pierrard), M. Alfred Coste-Floret (de M. Prisset), M. Moreve (de M. Queuille), M. Engel (de M. Rey), M. Cormier (de M. Rincent), M. Mora (de M. Thamier), M. Fauchon (de M. Thébault), Mme Duvernois (de M. Tourtaud), M. Puy (de M. Trémolet de Villers), M. Thibault (de M. Tubach), M. Evrard (de M. Verdier), M. Orvoen (de M. Viatte).

Commission de la famille, de la population et de la santé publique.

Séance du mercredi 13 novembre 1957.

Présents. — MM. Arbogast, Barrot (Noël), Bouloux, Cayeux (Jean), Chatelain, Coirre, Courrier, Cupfer, Mme Degrond, M. Doutrellot, Mme Duvernois, MM. Ferrand (Pierre) (Creuse), Gaillemin, Girard, Lacaze (Henri), Mora, Mme Rabaté, M. Regaudie, Mmes Reyraud, Roca, MM. Roclore, Salvetat, Sauer, Savard, Villard (Jean).

Excusés. — MM. Béné (Maurice), Prisset.

Commission des finances.

1re séance du mercredi 13 novembre 1957.

Présents. — MM. Arrighi (Pascal), Boisdé (Raymond), Bonnet (Georges) (Dordogne), Caillavet, Cartier (Marius) (Haute-Marne), Chauvet, Courant, Darou, David (Marcel) (Landes), Frédéric-Dupont, Gabelle, Gaumont, Gosnat, Icher, Jean-Moreau, Lamps, Leenhardt (Francis), Louvel, Mazier, Meunier (Pierre) (Côte-d'Or), Panier, Paquet, Petit (Guy), Prigent (Tanguy), Privat, Pronteau, Ramette, Reynaud (Paul), Tinguy (de), Tourtaud.

Excusé. — M. Larue (Tony).

Suppléants. — MM. Barbot (de M. Duclos [Jacques]), Goudoux (de M. Paumier), Dorgères d'Halluin (de M. Charles [Pierre]), Houdremont (de M. Cristofol), Durbet (de M. Brusset [Max]).

2e séance du mercredi 13 novembre 1957.

Présents. — MM. Arrighi (Pascal), Boisdé (Raymond), Bonnet (Georges) (Dordogne), Caillavet, Cartier (Marius) (Haute-Marne), Courant, Darou, David (Marcel) (Landes), Frédéric-Dupont, Gabelle, Gaumont, Gosnat, Icher, Jean-Moreau, Lamps, Leenhardt (Francis), Louvel, Mazier, Meunier (Pierre) (Côte-d'Or), Panier, Paquet, Petit (Guy), Prigent (Tanguy), Privat, Pronteau, Ramette, Reynaud (Paul), Tinguy (de), Tourtaud.

Excusé. — M. Larue (Tony).

Suppléants. — M. Durbet (de M. Brusset [Max]), M. Charpentier (de M. Colin [André]), M. Barbot (de M. Jacques Duclos), M. Goudoux (de M. Cristofol), M. Houdremont (de M. Paumier), M. Dorgères d'Halluin (de M. Charles [Pierre]).

Assistaient en outre à la séance. — MM. Giscard d'Estaing, Hénault, Rolland.

Commission de la justice et de législation.

Séance du mercredi 13 novembre 1957.

Présents. — M. Alloin, Berthommier, Bourbon, Cherrier, Cupfer, Davoust, Dejean, Mme Estachy, MM. Gautier (André), Gourdon, Isorni, Juvenal (Max), Lacaze (Henri), Maga (Hubert), Mailhe, Marie (André), Mignot, Nicolas (Maurice) (Seine), Peron (Yves), Perroy, Plaisance, Mme Rabaté, MM. Rolland, Sailliard du Rivault, Seitlinger, Sissoko Fily Dabo, Vigier, Wasmer.

Excusés. — MM. Duveau, Ninine.

Suppléants. — MM. Bouloux (de M. Alphonse Denis), Coutant (de M. Depreux), Mme Duvernois (de M. Dreyfus-Schmidt), MM. Michaud (de M. Halbout), Barthélémy (de M. Fernand Marin), Mouton (de M. Maton), Jean Lainé (de M. Pianta).

Commission de la marine marchande et des pêches.

Séance du mercredi 13 novembre 1957.

Présents. — MM. Cermolacce, Defrance, Denvers, Dupuy (Marc), Febvay, Gautier-Chaumet, Gavini, Gravoille, Guitton (Jean) (Loire-Atlantique), Hamon (Marcel), Henneguelle, Léger, Mao (Hervé), Michaud (Louis), Paul (Gabriel).

Excusés. — MM. Bergasse, Caillavet.

Suppléants — MM. Lacaze (de M. R. Laurent), Cherrier (de M. Leroy), Mmes Estachy (de M. Merle), Prin (de M. Cance), MM. Diat (de M. Bissol), Eudier (de M. Pagès), Orvoen (de M. André Monteil), Lux (de M. Aubame), Seitlinger (de M. Rakotovelo), Wasmer (de M. C. Bonnet).

Commission de la production industrielle et de l'énergie.

Séance du mercredi 13 novembre 1957.

Présents. — MM. Bichet (Robert), Brard, Delxonne, Delabre, Engel, Evrard, Gautier-Chaumet, Goudoux, Lainé (Jean) (Eure), Mancey (André), Montel (Eugène) (Haute-Garonne), Pelissou, Piette, Roucaute (Gabriel) (Gard), Ruf (Joannès), Thibault (Edouard) (Gard).

Excusés. — MM. Béné, Charlot.

Suppléant. — M. Maurice-Bokanoswki (de M. Lemaire).

Commission de la reconstruction, des dommages de guerre et du logement.

Séance du mercredi 13 novembre 1957.

Présents. — MM. Bretin, Couinaud, Crouzier (Jean), Defrance, Denvers, Desouches, Eudier, Fauchon, Guitton (Jean) (Loire-Atlantique), Legagneux, Léger, Lenormand (André) (Calvados), Le Strat, Levindrey, Marie (André), Nisse, Plaisance.

Excusé. — M. Parmentier.

Suppléant. — M. André Bégouin (de M. Thiriet).

Commission des territoires d'outre-mer.

Séance du mercredi 13 novembre 1957.

Présents. — MM. Aubame, Barry Diawadou, Bégouin (André) (Charente-Maritime), Berthommier, Buron, Cheikh (Mohamed Saïd), Cuicci, Defferre, Hamon (Marcel), Hénault, Malbrant, Manceau (Robert) (Sarthe), Ninine, Raingeard, Rakotovelo, Teitgen (Pierre-Henri).

Excusés. — MM. Alduy, Condat-Mahaman, Fourcade, Plantier.

Suppléant. — M. Charpentier (de M. Senghor).

Convocation de commission.

La commission de la presse se réunira le vendredi 15 novembre 1957, à dix heures (local de la commission n° 230):

I. — Nomination d'un commissaire chargé de suivre les travaux de la commission des finances.

II. — Nomination de membres de sous-commissions (sous-commission de la presse, de la radiodiffusion-télévision française, du cinéma, de l'agence France-Presse).

III. — Nomination d'un rapporteur pour la proposition de loi (n° 5514), modifiée par le Conseil de la République, tendant à compléter l'article 2 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse.

IV. — Rapport de M. de Léotard sur le projet de loi (n° 5154), adopté par le Conseil de la République, modifiant les articles 3 et 14 de la loi n° 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse.

Réunions de commissions du jeudi 14 novembre 1957.

Commission des affaires économiques, à dix heures. — Local n° 263.

Commission des affaires étrangères, à neuf heures quarante-cinq. — Local du 6e bureau.

Commission de l'agriculture, à neuf heures trente. — Local n° 232.

Commission de la comptabilité, à dix heures. — Local n° 221.

Commission de l'intérieur, à dix heures. — Local n° 207.

Commission des moyens de communication et du tourisme, à dix heures. — Local n° 211.

Commission des pensions, à dix heures trente. — Local n° 266.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

Ordre du jour du jeudi 14 novembre 1957.

A seize heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des ministres aux questions orales suivantes:

I. — M. Michel Debré demande à M. le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de l'énergie atomique, pour quelles raisons la décision de construire en France, ne serait-ce que pour les besoins de la défense nationale, une usine de séparation des isotopes est constamment retardée et s'il faut considérer ce retard comme une manifestation d'obéissance à une pression étrangère. (N° 894.)

II. — M. Michel Debré demande à M. le ministre des affaires étrangères si des représentations ont été faites auprès du Gouvernement américain à la suite des déclarations antifrançaises faites à Tunis par un leader syndicaliste américain, dont les attaches avec le département d'Etat sont bien connues. (N° 895.)

III. — M. Michel Debré demande à M. le président du conseil quelles mesures sont prises pour assurer la libération des Français et des Françaises retenus par les Marocains et les Tunisiens; s'il estime que les efforts du Gouvernement doivent s'arrêter à la libération d'un lieutenant; s'il n'éprouve pas quelque scrupule à maintenir l'aide administrative et financière à des gouvernements qui laissent arrêter, martyriser et assassiner des Français, et lui souligne l'ampleur de l'effort accompli par l'Iran quand deux citoyens américains ont été arrêtés par des rebelles, et lui demande enfin comment il se fait que des manifestations réunissent encore officiels français, marocains et tunisiens, alors que le sort de nos concitoyens devrait maintenir dans l'angoisse fonctionnaires et ministres responsables. (N° 902.) (*Question transmise à M. le ministre des affaires étrangères.*)

IV. — M. Michel Debré fait observer à M. le ministre des affaires étrangères que, contrairement aux affirmations répétées à différentes reprises, on constate, d'une part, que la hâte mise à préparer l'élection d'une assemblée de la Petite Europe au suffrage universel l'emporte sur la volonté de fondre cette assemblée dans l'assemblée consultative du conseil de l'Europe ou celle de l'U. E. O.; d'autre part, que les retards volontairement imposés au déroulement des négociations sur la zone de libre échange par les délégations des Etats membres de la Petite Europe, et notamment par la délégation française, marquent le refus de tout élargissement du cadre européen; dans ces conditions, il lui demande quelle est la véritable politique européenne qu'il entend suivre. (N° 903.)

V. — M. Michel Debré demande à M. le ministre des affaires étrangères s'il est au courant: 1° de l'aide financière importante qui vient d'être versée par le parti communiste français au parti communiste tunisien et qui est destinée à l'approvisionnement massif de la rébellion et du terrorisme en Algérie; 2° de l'accord qui aurait été passé par l'intermédiaire du Gouvernement tunisien entre certains soi-disant chefs de la rébellion et le Gouvernement soviétique pour une aide militaire considérable destinée à provoquer vers la fin de l'été de véritables batailles avec unités fortement constituées et encadrées. (N° 905.)

2. — Discussion éventuelle du projet de loi portant reconduction de la loi n° 56-258 du 16 mars 1956 autorisant le Gouvernement à mettre en œuvre en Algérie un programme d'expansion économique, de progrès social et de réforme administrative et l'habilitant à prendre toutes mesures exceptionnelles en vue du rétablissement de l'ordre, de la protection des personnes et des biens et de la sauvegarde du territoire, ainsi que de la loi n° 57-832 du 26 juillet 1957. (N° 18, session de 1957-1958. — M. , rapporteur de la commission de l'intérieur [administration générale, départementale et communale, Algérie].)

3. — Discussion en troisième lecture du projet de loi, adopté avec modification par l'Assemblée nationale dans sa troisième lecture, sur le reclassement des travailleurs handicapés. (N°s 68, 457, 465, 763, 897, 937, session de 1956-1957, et 15, session de 1957-1958. — Mme Marcelle Delabie, rapporteur de la commission de la famille, de la population et de la santé publique.)

Documents mis en distribution le jeudi 14 novembre 1957.

N° 7. — Rapport d'enquête de M. Pellenc (*au nom de la commission des finances*) sur la régularité de certains marchés du secrétariat à l'air.

N° 8. — Proposition de loi de M. Louis André et plusieurs de ses collègues tendant à soumettre au Parlement les dispositions du décret n° 57-1017 du 18 septembre 1957 relatif aux conditions d'établissement des prix agricoles (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 9. — Rapport de M. Menu (*au nom de la commission du travail*) sur la proposition de loi de M. Delalande tendant à accélérer la procédure devant la juridiction prud'homale.

N° 10. — Proposition de résolution de MM. Filippi et de Rocca-Serra tendant à inviter le Gouvernement à accorder un crédit destiné à permettre l'indemnisation des dommages causés aux personnes et aux biens lors des incendies qui ont sévi en Corse pendant l'été 1957, et notamment dans la Balagne, et à prendre des mesures propres à faire face à la situation créée par les incendies dans ce département (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 11. — Proposition de loi de M. de Pontbriand tendant à créer un contingent de croix de la Légion d'honneur en faveur des anciens combattants de la guerre 1914-1918 décorés de la médaille militaire après le 18 octobre 1921 au titre de cette campagne (renvoyée à la commission de la défense nationale).

N° 13. — Proposition de résolution de M. Joseph Raybaud tendant à inviter le Gouvernement à déclarer d'utilité publique le rachat des droits dits « de bandite », en application des dispositions du décret-loi du 8 août 1935 relatif à l'expropriation pour cause d'utilité publique (renvoyée à la commission de l'intérieur).

N° 15. — Rapport de Mme Marcelle Delabie (*au nom de la commission de la famille*) sur le projet de loi, adopté avec modification par l'Assemblée nationale dans sa troisième lecture, sur le reclassement des travailleurs handicapés.

N° 18. — Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant reconduction de la loi n° 56-258 du 16 mars 1956 autorisant le Gouvernement à mettre en œuvre en Algérie un programme d'expansion économique, de progrès social et de réforme administrative et l'habilitant à prendre toutes mesures exceptionnelles en vue du rétablissement de l'ordre, de la protection des personnes et des biens et de la sauvegarde du territoire, ainsi que de la loi n° 57-832 du 26 juillet 1957 (renvoyé à la commission de l'intérieur).

Modification aux listes électorales des membres des groupes politiques.

GROUPE SOCIALISTE

Apparentés aux termes de l'article 16 du règlement.

(3 membres au lieu de 2.)

Ajouter le nom de M. Tron.

Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales.

Séance du mercredi 13 novembre 1957.

Présents. — MM. Philippe d'Argenlieu, Brégégère, Clerc, Enjalbert, Jacques Gadoin, Marcel Lemaire, Marignan, Méric, Jean Michelin, Rochereau, Seguin, Ulrici, François Valentin.

Suppléants. — MM. Charles Durand, Jollit.

Excusés. — MM. Meillon, Sempé, de Villoutreys.

Commission de l'agriculture.

Séance du mercredi 13 novembre 1957.

Présents. — MM. Bataille, Jean Doussot, Durieux, Hoeffel, Houdet, Edmond Jollit, Le Bot, Mathey, Naveau, Primet, de Raincourt, Restat, Suran.

Suppléants. — MM. Blondelle, Driant, Marignan.

Excusés. — MM. Cuif, Monsarrat, François Patenôtre, Jules Pinsard, de Pontbriand.

Commission de la famille, de la population et de la santé publique.

Séance du mercredi 13 novembre 1957.

Présents. — Mmes Gilberte Pierre-Brossolette, Marcelle Delabie, MM. Droussent, René Dubois, Jean-Louis Fournier, Mme Girault, MM. Le Basser, Ménard, Marcel Molle, Plait.

Suppléants. — MM. Boudinot, Pugnet.

Excusés. — MM. Marignan, de Pontbriand, Roux, Thibon.

Commission des finances.

Séance du mercredi 13 novembre 1957.

Présents. — MM. Alric, Armengaud, Auberger, Jean Berthoin, Chapalain, Coudé du Foresto, Driant, Fillon, Pellenc, Mlle Rapuzzi, MM. Alex Roubert, Jean-Louis Tinaud.

Excusés. — MM. Bousch, Waldeck L'Huillier.

Suppléants. — MM. Aubert, Claireaux, Delrieu.

Commission de coordination pour l'examen des problèmes intéressant les affaires d'Indochine.

Séance du mercredi 13 novembre 1957.

Présents. — MM. Clerc, Léo Hamon, Michelet, Motais de Narbonne.

Suppléant. — M. Aubé.

Excusés. — MM. Bousch, Boutemy, Durand-Réville, Méric.

La commission de coordination pour l'examen des problèmes intéressant les affaires d'Indochine a nommé:

Président: M. Edmond Michelet.

Vice-présidents: MM. Motais de Narbonne, Brizard.

Secrétaires: MM. Méric, Raymond Susset.

Réunions de commissions du jeudi 14 novembre 1957.

Commission des boissons, local n° 211. — Dix heures trente.

Commission de comptabilité, local n° 269. — Neuf heures trente.

Commission de la France d'outre-mer, local n° 215. — Dix heures trente.

Commission de l'intérieur, local n° 221. — Dix heures.

Commission de la justice, local n° 202. — Dix heures.

Commission de la production industrielle, local n° 274. — Dix heures trente.

Commission du travail, local n° 213. — Dix heures.

Réunions de bureaux.

1er Bureau, local n° 215. — Quatorze heures quarante-cinq.

3e Bureau, local n° 207. — Quatorze heures trente.

5e Bureau, local n° 214. — Quatorze heures quarante-cinq.

INFORMATIONS

RELATIVES

A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du jeudi 14 novembre 1957.

A quinze heures trente. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion d'urgence de la proposition de MM. Saidou Djermakoye, Mayaki et des membres du groupe du mouvement socialiste africain, tendant à inviter le Gouvernement à modifier le décret n° 54-1136 du 13 novembre 1954 relatif à l'organisation du marché des corps gras fluides alimentaires. (N° 25, session 1957-1958, M. N..., rapporteur de la commission des affaires économiques. — Avis de la commission de l'agriculture, de l'élevage, des chasses, des pêches et des forêts, M. N..., rapporteur.)

2. — Discussion de la proposition de M. de Gouyon tendant à inviter le Gouvernement à maintenir la cadence prévue pour la fabrication d'avions dits « d'outre-mer ». (N°s 12 et 22, session 1957-1958, M. Castex, rapporteur de la commission de la défense de l'Union française.)

3. — Suite de la discussion de la proposition de résolution de M. Amadou Ba et des membres du groupe du rassemblement démocratique africain tendant à modifier les articles 15 et 27 du règlement. (N°s 4, session de septembre 1957, 2 et 20, session 1957-1958, M. Bernier, rapporteur de la commission du règlement, des pétitions et des questions constitutionnelles.)

4. — Discussion de la proposition de M. Blanchard de La Brosse et des membres de la délégation du Laos, tendant à inviter le Gouvernement français à accorder à l'Etat du Laos une aide complémentaire destinée au développement social et économique du royaume. (N°s 368, session 1956-1957, et 19, session 1957-1958, M. Robert Schmitt, rapporteur de la commission des affaires financières et n° 24, session 1957-1958. — Avis de la commission du plan, de l'équipement et des communications, M. Alfred Jacobson, rapporteur.)

5. — Discussion de la proposition de M. Frédet et des membres du groupe des républicain indépendants métropole outre-mer tendant à inviter le Gouvernement à accorder les crédits nécessaires à l'organisation des journées médicales de Dakar. (N°s 401, session 1956-1957, et 17, session 1957-1958, M. Frédet, rapporteur de la commission des affaires financières.)

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le jeudi 14 novembre 1957.

N° 5 (1) (session de septembre 1957). — Rapport complémentaire d'information par M. Antonini, au nom de la commission de la législation, de la justice, des affaires administratives et domaniales, à la suite de la mission effectuée en Côte française des Somalis, à Madagascar et aux Comores, pour la seconde partie de son étude concernant: 1° la réforme de la justice administrative; 2° la réforme judiciaire.

N° 6 (1 et 2). — Rapport par M. Cazelles, au nom de la commission de comptabilité, sur le projet de résolution portant règlement des recettes et dépenses de l'Assemblée de l'Union française pour l'exercice 1956.

N° 7 (1 et 2) — Rapport par M. Cazelles, au nom de la commission de comptabilité, sur le projet de résolution portant règlement des recettes et dépenses des budgets annexes de l'Assemblée de l'Union française pour l'exercice 1956.

N° 8 (1). — Demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi (A. N. n° 5683) étendant le bénéfice de l'amnistie dans certains territoires d'outre-mer par modification de la loi n° 56-353 du 27 mars 1956 (renvoyée à la commission de la législation, de la justice, des affaires administratives et domaniales).

N° 9 (1). — Demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi (A. N. n° 5687) portant amnistie dans les territoires d'outre-mer (renvoyée à la commission de la législation, de la justice, des affaires administratives et domaniales).

N° 10 (1). — Demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, modifiant, en ce qui concerne la République autonome du Togo, le décret du 22 juillet 1939 portant réorganisation de la justice française en Afrique occidentale française, l'article 639 du code de commerce et l'article 762 du code de procédure civile (renvoyée à la commission de la législation, de la justice, des affaires administratives et domaniales).

N° 11 (1). — Proposition de M. Amadou Ba demandant au Gouvernement d'étendre aux étudiants des territoires d'outre-mer les dispositions du décret du 1er mars 1957 prolongeant jusqu'à vingt-six ans l'âge limite des citoyens français musulmans d'Algérie pour concourir en vue de leur admission à l'école polytechnique (renvoyée à la commission des affaires culturelles et des civilisations d'outre-mer).

N° 12 (1). — Proposition de M. de Gouyon tendant à inviter le Gouvernement à maintenir la cadence prévue pour la fabrication d'avions dits « d'outre-mer » (renvoyée à la commission de la défense de l'Union française).

N° 13 (1). — Proposition de M. Raphaël-Leygues tendant à inviter le Gouvernement: 1° à maintenir pour 1958 une tranche navale; 2° à permettre l'incorporation d'un certain nombre d'hommes du contingent dans la marine nationale (renvoyée à la commission de la défense de l'Union française).

N° 15 (1 et 2). — Proposition de résolution de M. Amadou Ba tendant à inviter l'Assemblée de l'Union française à créer en son sein une commission des anciens combattants, militaires de carrière retraités et victimes de la guerre de la France d'outre-mer (renvoyée à la commission du règlement, des pétitions et des questions constitutionnelles).

N° 17 (1). — Rapport par M. Frédet, au nom de la commission des affaires financières, sur la proposition (n° 401, session 1956-1957) de M. Frédet et des membres du groupe des républicains indépendants métropole outre-mer, tendant à inviter le Gouvernement à accorder les crédits nécessaires à l'organisation des journées médicales de Dakar.

N° 18 (1). — Rapport par M. Hazoumé, au nom de la commission des affaires culturelles et des civilisations d'outre-mer, sur la proposition de résolution (n° 342, session 1955-1956) de Mme Lefaucheux, demandant à l'Assemblée nationale d'adopter une proposition de loi reculant, au bénéfice des étudiants originaires des territoires d'outre-mer, les limites d'âge prévues pour les concours et examens.

N° 19 (3). — Rapport par M. Robert Schmitt, au nom de la commission des affaires financières, sur la proposition (n° 368, session 1956-1957) de M. Blanchard de La Brosse et des membres de la délégation du Laos tendant à inviter le Gouvernement français à accorder à l'Etat du Laos une aide complémentaire destinée au développement social et économique du royaume.

N° 20 (2 et 3). — Rapport supplémentaire par M. Bernier, au nom de la commission du règlement, des pétitions et des questions constitutionnelles, sur la proposition de résolution (n° 4, session de septembre 1957) de M. Amadou Ba et des membres du groupe du rassemblement démocratique africain tendant à modifier les articels 15 et 27 du règlement.

N° 22 (1). — Rapport par M. Castex, au nom de la commission de la défense de l'Union française, sur la proposition (n° 12, session 1957-1958) de M. de Gouyon tendant à inviter le Gouvernement à maintenir la cadence prévue pour la fabrication d'avions dits « d'outre-mer ».

N° 23. — Proposition de M. Raphaël-Leygues tendant à inviter le Gouvernement de la République française à rétablir la gratuité dans les établissements français d'enseignement du Viet-Nam (renvoyée à la commission des affaires culturelles et des civilisations d'outre-mer).

N° 24. — Avis par M. Alfred Jacobson, au nom de la commission du plan, de l'équipement et des communications, sur la proposition (n° 368, session 1956-1957) de M. Blanchard de la Brosse et des membres de la délégation du Laos tendant à inviter le Gouvernement français à accorder à l'Etat du Laos une aide complémentaire destinée au développement social et économique du royaume.

N° 25 (1). — Proposition de M. Saidou Djermakoye tendant à inviter le Gouvernement à modifier le décret n° 51-1136 du 13 novembre 1951 relatif à l'organisation du marché des corps gras fluides alimentaires (renvoyée à la commission des affaires économiques).

NOTA. — (1) Ces documents ont été mis à la disposition de Mmes et MM. les conseillers de l'Union française, le mardi 12 novembre 1957.

(2) Le tirage de ces documents a été limité aux besoins de Mmes et MM. les conseillers de l'Union française et des services de l'Assemblée.

(3) Ces documents ont été mis à la disposition de Mmes et MM. les conseillers de l'Union française, le mercredi 13 novembre 1957.

Affaires sociales.

Séance du mercredi 13 novembre 1957.

Présents: MM. Bégarra, Bernier, Deroux, Dupuy (Marceau), Frédet, Gervain, Kamil, La Gravière, Mlle Le Ber, Mme Malroux, MM. Sarr (Ibrahima), Sylla. *Suppléants:* M. Bégarra de M. Bégat, M. Bernier de M. Le Coutaller, M. Marceau Dupuy de M. Périer, M. Frédet de M. Burkhardt, M. Kamil de M. Dubois, Mlle Le Ber de M. Dumas, Mme Malroux de M. Thomas, M. Sylla de M. Jacquier.

Assistait, en outre, à la séance: M. Raphaël-Leygues.

Défense de l'Union française.

Séance du mercredi 13 novembre 1957.

Présents: MM. André (Max), Bazé (William), Castex, Fleury, Georget, de Gouyon, Guiter (Jean), Jacobson, La Malène (Christian de), Letourneau, Moullet, Raphaël-Leygues, Reverbori, Reyt, Schleiter (Gabriel). *Suppléants:* M. Jean Guiter de Mme Eboué-Tell, M. Reverbori de M. Roger Lévy, M. Gabriel Schleiter de M. Signeret, M. Georget de M. Laurent-Eynac.

Excusés: MM. Legentilhomme, Schneider, Berthé, Aubert.

Politique générale.

Séance du mercredi 13 novembre 1957.

Présents: MM. André (Max), Bangoura, Begat, Boisdon, Charles-Cros, Delmas, Habib-Deloncle (Michel), Laurin, Pilaloux. *Suppléants:* M. N'Diaye Guirandou de M. Ba Amadou, M. André (Max) de Mme Lefaucheux, M. Charles-Cros de M. Rosenfeld, M. Delmas de M. Razafindrakoto, M. Habib-Deloncle de M. Chiarasini, M. Legentilhomme de M. Bertrand, M. Pialoux de M. Roulleaux-Dugage, M. Boisdon de M. Schmitt (Robert).

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère de l'intérieur.

Avis de concours pour le recrutement de sténodactylographes stagiaires à l'administration centrale du ministère de l'intérieur et aux services centraux de la sûreté nationale.

Un concours pour le recrutement de vingt sténodactylographes stagiaires à l'administration centrale du ministère de l'intérieur et aux services centraux de la sûreté nationale aura lieu à Paris le 11 janvier 1957.

Les épreuves qu'auront à subir les candidats ont été définies par l'arrêté du 18 octobre 1957 (*Journal officiel* du 22 octobre 1957).

La date de clôture des inscriptions a été fixée au 26 novembre 1957.

Le lieu d'exercice des fonctions est à Paris exclusivement.

La rémunération principale annuelle d'une sténodactylographe s'échelonne de 300.000 F à 490.000 F. A cette rémunération s'ajoutent l'indemnité de résidence, variable selon le traitement, une prime de technicité et, éventuellement, des indemnités pour travaux supplémentaires. Les agents chargés de famille perçoivent, en outre, un supplément familial de traitement et, le cas échéant, les allocations familiales.

A titre indicatif, les sténodactylographes stagiaires perçoivent 36.320 F net par mois.

Une notice indiquant les conditions générales d'admission à l'emploi de sténodactylographe sera adressée à toute personne qui en fera la demande au ministère de l'intérieur, direction du personnel et des affaires politiques, bureau central du personnel, 3, rue Cambacérès, Paris (8e).

Ministère des finances, des affaires économiques et du plan.

Avis de concours pour le recrutement de contrôleurs stagiaires des services extérieurs des douanes et droits indirects.

Par application des dispositions de l'arrêté interministériel du 5 novembre 1957, des concours pour l'emploi de contrôleur stagiaire des services extérieurs des douanes et droits indirects seront organisés au cours du premier semestre de l'année 1958.

Le nombre des emplois mis en compétition est fixé à trente répartis comme suit:

Recrutement visé au paragraphe A ci-dessous: dix-huit emplois, dont deux au maximum réservés aux candidats du sexe féminin;

Recrutement visé au paragraphe B ci-dessous: douze emplois.

En outre, par application de l'article L. 421 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, le ministre des finances, des affaires économiques et du plan pourra fixer le nombre de places non pourvues par nomination de bénéficiaires de la législation sur les emplois réservés qui seraient susceptibles de s'ajouter au contingent des trente places prévues ci-dessus.

Peuvent faire acte de candidature:

A. — D'une part, les candidats âgés de moins de vingt-six ans au 1er juillet de l'année du concours et titulaires de l'un des diplômes suivants: baccalauréat de l'enseignement secondaire, brevet supérieur, certificat de capacité en droit, diplômes d'études supérieures des médersas, diplômes délivrés par l'école du haut enseignement commercial pour les jeunes filles et par les écoles supérieures de commerce;

B. — D'autre part, les agents principaux et agents de constatation des services extérieurs de la direction générale des douanes et droits indirects âgés de moins de trente-cinq ans au 1er juillet de l'année du concours et comptant, à la même date, quatre années de services effectifs accomplis en qualité de titulaire, le temps légal de service militaire venant, le cas échéant, en déduction (art. 3 du décret n° 54-78 du 23 janvier 1954, *Journal officiel* du 24 du même mois).

La date des épreuves écrites est fixée aux 28 et 29 janvier 1958 pour le concours organisé au titre du paragraphe A et aux 30 et 31 janvier 1958 pour le concours organisé au titre du paragraphe B.

Les registres d'inscription des candidatures seront clos le 31 décembre 1957 pour les deux concours.

Deux arrêtés du 5 juin 1954, publiés au *Journal officiel* du 12, fixent, d'une part, les conditions d'admission et l'organisation, d'autre part, les programmes de ces concours.

Pour tous renseignements complémentaires et notamment pour l'envoi de la notice, les candidats étrangers à l'administration pourront s'adresser soit au service du recrutement et de la formation professionnelle de la direction générale des douanes et droits indirects, 74, boulevard Bourdon, à Neuilly-sur-Seine, soit aux directeurs régionaux des douanes de: Paris (10e) (14, rue Yves-Toudic), Dunkerque, Lille, Valenciennes, Charleville, Metz, Sarrebrück, Strasbourg, Mulhouse, Besançon, Lyon, Chambéry, Nice, Marseille, Montpellier, Perpignan Bayonne, Bordeaux, la Rochelle, Nantes, Saint-Malo, Caen, Rouen, le Havre, Boulogne, Bastia, Alger, Oran, Constantine, Basse-Terre, Cayenne, Fort-de-France, Saint-Denis (Réunion).

Sociétés étrangères d'assurances.

La société étrangère d'assurance Great American Indemnity Company, ayant son siège à New-York, a cessé, à partir du 6 novembre 1957, d'avoir auprès du service de l'enregistrement un représentant responsable du payement des taxes et pénalités exigibles à raison de l'ensemble de ses agences françaises.

MINISTÈRE DES FINANCES, DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU PLAN

LOTERIE NATIONALE

Le tirage de la quarante-deuxième tranche de la loterie nationale 1957 a eu lieu à Blois (Loir-et-Cher) le 13 novembre 1957, à vingt heures trente.

Dans tous les groupes,

les billets dont le numéro se termine par :

4	gagnent	2.000 F.
6	—	2.000 F.
11	—	4.000 F.
56	—	4.000 F.
54	—	4.000 F.
79	—	4.000 F.
34	—	4.000 F.
061	—	20.000 F.
106	—	20.000 F.
830	—	20.000 F.
642	—	20.000 F.
5.276	—	50.000 F.
9.272	—	50.000 F.
6.365	—	50.000 F.
5.151	—	50.000 F.
6.157	—	50.000 F.
7.389	—	50.000 F.
3.643	—	100.000 F.
9.525	—	100.000 F.
6.922	—	100.000 F.
9.679	—	100.000 F.

Dans tous les groupes,

les billets portant le numéro :

09.006	gagnent	200.000 F.
13.031	—	200.000 F.
92.055	—	200.000 F.
07.111	—	200.000 F.
03.123	—	200.000 F.
74.683	—	200.000 F.
01.717	—	200.000 F.
91.034	—	200.000 F.
82.079	—	200.000 F.
95.531	—	200.000 F.
78.612	—	200.000 F.
11.119	—	200.000 F.
15.814	—	200.000 F.
16.339	—	200.000 F.
48.780	—	200.000 F.
87.105	—	300.000 F.
21.330	—	300.000 F.
51.025	—	300.000 F.
91.751	—	300.000 F.
29.443	—	300.000 F.
30.077	—	600.000 F.
99.045	—	600.000 F.
34.160	—	600.000 F.
97.090	—	600.000 F.
55.581	—	600.000 F.
98.315	—	1.000.000 F.
94.493	—	1.000.000 F.
17.349	—	1.000.000 F.
43.989	—	1.000.000 F.
07.400	—	1.000.000 F.

Le billet portant le numéro :

89.855 gagne 5.000.000 F dans le groupe **4** et 500.000 F dans les groupes **1, 2, 3, 5, 6.**
08.452 gagne 10.000.000 F dans le groupe **4** et 1.000.000 F dans les groupes **1, 2, 3, 5, 6.**
96.685 gagne 15.000.000 F dans le groupe **5** et 1.500.000 F dans les groupes **1, 2, 3, 4, 6.**
03.992 gagne 40.000.000 F dans le groupe **1** et 4.000.000 F dans les groupes **2, 3, 4, 5, 6.**

Le prochain tirage aura lieu le vendredi 15 novembre 1957 à Paris (salle Pleyel).

BULLETIN DES RECETTES DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

PUBLICATION DES RECETTES

I. — Evaluation des recettes de la quarante-troisième semaine (du 19 octobre au 25 octobre 1957). (En milliers de francs.)

NATURE DU TRAFIC	1957 — Recettes évaluées	1956 — Recettes comptables	DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE 1957 — En valeur absolue	1957 — Pourcentage	1956 — En valeur absolue	1956 — Pourcentage
1	2	3	4	5	6	7
Voyageurs	1.804.250	2.942.896	»	»	138.646	7,1
Bagages	35.090	32.282	2.808	8,7	»	»
Colis dont le poids ne dépasse pas 50 kg	376.620	427.526	»	»	50.906	11,9
Marchandises (détail et wagons)	5.531.810	6.438.960	»	»	907.150	14,1
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français	7.747.770	8.841.664	»	»	1.093.894	12,4

II. — Evaluation des recettes au 25 octobre 1957.

NATURE DU TRAFIC	RECETTES comptables du 1er janvier au 31 août 1957	RECETTES évaluées du 1er septembre au 25 octobre 1957	TOTAL des recettes du 1er janvier au 25 octobre 1957	RECETTES comptables du 1er janvier au 25 octobre 1956	DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE 1957 — En valeur absolue	1957 — Pourcentage	1956 — En valeur absolue	1956 — Pourcentage
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Voyageurs	96.350.324	20.319.790	116.670.114	105.687.365	10.982.749	10,4	»	»
Bagages	1.935.763	531.530	2.467.293	1.926.401	540.892	28,1	»	»
Colis dont le poids ne dépasse pas 50 kg	12.453.887	3.159.780	15.613.667	13.944.825	1.668.842	12,0	»	»
Marchandises (détail et wagons)	206.104.883	46.999.220	253.104.103	233.672.688	19.431.415	8,3	»	»
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français	316.844.857	71.010.320	387.855.177	355.231.279	32.623.898	9,2	»	»

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e). — *Le Préfet, Directeur des Journaux officiels:* JEAN-PAUL MARTIN.

COTE DES CHANGES (1)

Derniers cours cotés en Bourse	Pays	Devise	Parité	Cours limites pratiqués par la Banque de France	Cours extrêmes cotés à la Bourse du 13 novembre 1957	Derniers cours cotés en Bourse	Pays	Devise	Parité	Cours limites pratiqués par la Banque de France	Cours extrêmes cotés à la Bourse du 13 novembre 1957
349 95	États-Unis	1 $ U.S.A	350 (2)	....	349 95	56 15	Italie	100 lire	55 000	55 59 56 43	56 25 56 20
364 40	Canada	1 $ Can	.... ..	....	364 40 364 30	4915 ..	Norvège	100 c. n	4900 ..	4863 50 4937 ..	4930 .. 4920 ..
164 ..	Côte Fse Somalis	100 F Djib	164 0727	....	....	9253 ..	Pays-Bas	100 fl.	9210 32	9141 60 9279 90	9271 .. 9265 ..
2805 ..	Mexique	100 pes	2800 ..	....	2805 .. 2804 ..	6782 50	Suède	100 c. s.	6765 625	6715 .. 6816 50	6796 50 6700 ..
8346 50	Allemagne occid	100 D. Mk	8333 23	8271 .. 8396 ..	8360 .. 8357 ..	8015 ..	Suisse	100 f. s	8003 98	7944 .. 8064 ..	8036 .. 8027 ..
1349 50	Autriche	100 sch	1346 15	1336 05 1356 25	1353 .. 1351 50	1007 ..	Égypte	1 liv. ég	1005 64	....	....
701 75	Belgique	100 F b	700 ..	694 75 705 25	702 90 702 20	1226 50	Portugal	100 esc	1217 39	1208 25 1226 50	1226 50 .... ..
5074 50	Danemark	100 c. d	5067 22	5029 25 5105 25	5084 .. 5080 50	4897 50	Tchécoslovaquie	100 kcs	4861 11	4824 50 4897 50	4897 50 .... ..
983 10	Gde-Bretagne	1 liv. st.	980 ..	972 65 987 35	985 85 984 85	117 40	Yougoslavie	100 din	116 668	115 70 117 60	117.40 .... ..

Zone C. F. A. ..... 100 F C. F. A. 200

Zone C. F. P. ..... 100 F C. F. P. 850

(1) Sous réserve du versement ou du prélèvement institué par le décret n° 57-910 du 10 août 1957 relatif aux règlements entre la zone franc et l'étranger.

(2) Cours de référence défini par l'avis n° 421 de l'office des changes

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris,
ET DANS SES SUCCURSALES DES DEPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

Compagnie Tunisienne d'Electricité et Transports (C. T. E. T.)

SOCIÉTÉ ANONYME TUNISIENNE AU CAPITAL DE 595.455.000 F
SIÈGE SOCIAL : A TUNIS, AVENUE HABIB-BOURGUIBA
Registre du commerce : Tunis n° 149.

Obligations de 1.000 F 5 0/0 1930.

Amortissement du 1er janvier 1958.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la Compagnie tunisienne d'électricité et transports (C. T. E. T.) a procédé par voie de rachats en Bourse à son amortissement du 1er janvier 1958.
En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Liste de rappel des titres amortis antérieurement et restant à rembourser.

NUMÉROS	DATES de remboursement	NUMÉROS	DATES de remboursement	NUMÉROS	DATES de remboursement
898	Janvier 1950	4.600	Janvier 1946	8.533	Juillet 1944
3.143	» 1949	4.605	Juillet 1944	12.060	» 1949
3.944	Juillet 1946	6.604	» 1949		

SOCIETE IMMOBILIERE DE L'ARTOIS

Rectificatif au *Journal officiel* du 22 octobre 1957 : Obligations 4 1/2 0/0 1930, page 10120, 4e colonne de chiffres, au lieu de : « 40.068 (57) », lire : « 40.048 (57) » ; page 10121, 6e colonne de chiffres, au lieu de : « 47.475 (56) », lire : « 49.475 (56) ».

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Lucien Giordano, né le 18 novembre 1928 à Metz, demeurant 26, rue de Ladoucette, à Metz, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son fils mineur, Michel, né le 28 juin 1950 à Metz, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Jordan.

M. Louis Said, demeurant à Marseille, 58, rue Jean-Martin, né le 7 octobre 1923 à la Garde-Freinet (Var), agissant pour lui-même et pour sa femme, Latil (Séverine), née à Marseille, ainsi que pour son enfant mineur, Paul-Louis, né à Marseille le 10 octobre 1952, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Sedde.

M. Grégoire Agopian, né le 4 janvier 1913 à Smyrne (Turquie), demeurant 9, rue de Favre, à Chambéry (Savoie), agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son fils mineur, André-Marc, né le 12 septembre 1954 à Chambéry, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Agaux.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS
(Décret du 16 août 1901.)

14 octobre 1957. Déclaration à la sous-préfecture de Briey. **La Pétanque saulnoise.** But : pratique du jeu de boules. Siège social : café de l'Est, 2, rue du Roulis, Saulnes (Meurthe-et-Moselle).

14 octobre 1957. Déclaration à la sous-préfecture de Chinon. **Cantine scolaire de Pouzay.** But : servir un repas chaud à midi aux élèves qui fréquentent les écoles publiques. Siège social : école publique de Pouzay (Indre-et-Loire).

14 octobre 1957. Déclaration à la préfecture de police. **Amicale des locataires H. L. M. Docteur-Calmette à Villemomble.** But : conseiller et épauler chacun de ses adhérents dans la défense de ses intérêts de locataire, ceci devant son bon droit et dans le respect le plus strict des contrats de location passés avec l'organisme chargé de la gestion des immeubles susvisés ; travailler en collaboration et dans l'esprit le plus équitable avec les dirigeants de cet organisme pour le bien de tous. Siège social : café La Civette, 77, avenue de Rosny, Villemomble.

14 octobre 1957. Déclaration à la préfecture de la Haute-Marne. **Société de chasse de Vignes-la-Côte.** But : protection du gibier, repeuplement. Siège social : mairie de Vignes-la-Côte.

14 octobre 1957. Déclaration à la préfecture du Var. **Club sportif et touristique de la Cité romaine de la Tour de Mare.** But : réunions gastronomiques, excursions dans l'Estérel, jeux nautiques (piscines, manèges, équitation) et tous les sports. Siège social : Cité romaine de la Tour de la Mare, Fréjus.

15 octobre 1957. Déclaration à la sous-préfecture de Cambrai. **Association familiale d'éducation et d'enseignement populaires Sainte-Croix.** But : gestion et administration d'une école primaire, et éventuellement professionnelle, privée de garçons, appelée école Saint-Jean-Baptiste de la Salle ou école Sainte-Croix. Siège social : 13, rue des Sœurs-de-Charité, Cambrai (Nord).

15 octobre 1957. Déclaration à la sous-préfecture de Cambrai. **Association familiale Notre-Dame-de-Grâce pour l'instruction et l'éducation des jeunes filles.** But : gestion et administration d'une école primaire, élémentaire et supérieure de filles dite « Ecole Notre-Dame-de-Grâce ». Siège social : 8, rue Vaucelette, Cambrai (Nord).

15 octobre 1957. Déclaration à la sous-préfecture de Cambrai. **Aide aux écoles privées de Cambrai-Centre.** But : aider financièrement les associations gestionnaires des écoles privées du centre de Cambrai au moyen de subventions ou d'avances remboursables prélevées sur les somme pouvant être recueillies par l'organisation de représentations théâtrales, de séances cinématographiques, de conférences, concerts, souscriptions, tombolas, manifestations sportives et autres. Siège social : 6, place Fénelon, Cambrai (Nord).

15 octobre 1957. Déclaration à la préfecture de Tours. **Cantine des écoles publiques d'Amboise.** But : servir un repas chaud aux enfants fréquentant les écoles publiques de la commune et restant à l'école pendant l'interclasse. Siège social : mairie d'Amboise.

15 octobre 1957. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. **Amicale du bourg.** But : organiser des réunions, sorties, concours et soutenir ses membres frappés par l'adversité. Siège social : coopérative L'Indépendante, Saint-Vallier (Saône-et-Loire).

18 octobre 1957. Déclaration à la préfecture de la Somme. **Ohé ! Saint-Pierre.** But : aider le Club athlétique Saint-Pierre. Siège social : 143, chaussée Saint-Pierre, Amiens.

19 octobre 1957. Déclaration à la sous-préfecture de Toul. **Club des jeunes de Villey-le-Sec.** But : développement culturel, intellectuel et sportif des jeunes. Siège social : école de Villey-le-Sec (Meurthe-et-Moselle).

21 octobre 1957. Déclaration à la sous-préfecture de Vienne. **Les Ateliers de Langouvert.** But : éducation des arriérés mentaux en mettant à leur disposition des ateliers de travaux manuels éducatifs, en leur procurant des loisirs sains tels que le camping et les activités sportives, en pratiquant tout ce qui, dans l'esprit de cette association, peut contribuer à leur épanouissement. Siège social : institut médico-pédagogique de Meyrieu (Isère).

23 octobre 1957. Déclaration à la sous-préfecture de Dinan. **La Duguesclin.** But : théâtre, musique, éducation physique, préparation militaire et pratique du sport. Siège social : patronage, route de la Gare, Broons (Côtes-du-Nord).

24 octobre 1957. Déclaration à la préfecture de Tarn-et-Garonne. **Rallye bressolais.** But : pratique, diffusion d'instruments à vent dénommés trompes ou cors de chasse ; formation de jeunes éléments ; développement de l'esprit musical. Siège social : café Raynal, Bressols.

28 octobre 1957. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Union laïque des campeurs et randonneurs.** But : prolonger l'œuvre des auberges de jeunesse et la compléter par différentes formes de camping. Siège social : 24, chemin du Coin-de-la-Moure, Toulouse.

28 octobre 1957. Déclaration à la préfecture des Vosges. **Association des parents, amis et anciens élèves de l'école publique de la Forge-de-Thunimont.** But : établir un lien entre les familles et l'école ; organiser des œuvres culturelles, sociales et éducatives telles que théâtre, tourisme, conférences. Siège social : école de la Forge-de-Thunimont.

28 octobre 1957. Déclaration à la préfecture de l'Eure. **Amicale laïque de Breux-sur-Avre.** But : défendre l'école laïque ; établir un lien entre les familles et l'école ; promouvoir l'éducation populaire. Siège social : école publique de Breux-sur-Avre.

28 octobre 1957. Déclaration à la sous-préfecture de Lorient. **Association familiale de formation professionnelle agricole et ménagère rurale du secteur de Pluvigner.** But : formation professionnelle agricole et ménagère rurale. Siège social : école Sainte-Anne, Pluvigner (Morbihan).

28 octobre 1957. Déclaration à la préfecture de police. **Amicale des chargés de mission de la Nationale-Vie.** But : entretenir des liens d'amitié entre ses adhérents et, éventuellement, défendre leurs intérêts sur le plan commun. Siège social : 2, rue Pillet-Will, Paris.

29 octobre 1957. Déclaration à la préfecture du Morbihan. **L'Etoile de Larmor-Baden.** But : promouvoir, soutenir et favoriser toutes les œuvres d'éducation populaire d'enseignement libre et de sport et œuvres annexes. Siège social : presbytère de Larmor-Baden.

29 octobre 1957. Déclaration à la préfecture d'Orléansville. **Comité d'action pour la maison du combattant et des victimes de la guerre.** But : achat de terrain et construction de la maison du combattant et bonne administration de l'immeuble. Siège social provisoire : au siège de l'Union nationale des combattants, Orléansville. Il sera transféré à la Maison du combattant dès l'aménagement terminé.

30 octobre 1957. Déclaration à la sous-préfecture de Guingamp. **L'Educatrice de Guingamp.** But : gestion d'établissement d'enseignement libre ; œuvres d'éducation populaire et de formation religieuse, physique, professionnelle. Siège social : 15, rue des Capucins, Guingamp (Côtes-du-Nord).

31 octobre 1957. Déclaration à la préfecture du Pas-de-Calais. **Association nationale des maîtres agricoles et maîtresses ménagères agricoles de l'enseignement public.** But : développer l'enseignement post-scolaire agricole et ménager agricole public ; sauvegarder les intérêts des membres. Siège social : 15, rue Adam-de-la-Halle, Arras.

31 octobre 1957. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. **Maison des jeunes et de la culture de Gueux.** But : formation de la jeunesse rurale. Siège social : mairie de Gueux (Marne).

4 novembre 1957. Déclaration à la préfecture de Lons-le-Saunier. **Société philharmonique de Lons-le-Saunier.** But : encouragement et propagation de l'art musical ; éducation populaire par l'enseignement de la musique et l'organisation des concerts. Siège social : mairie de Lons-le-Saunier.

4 novembre 1957. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Association pour le foyer des jeunes ouvrières et étudiantes.** But : assurer l'éducation populaire des adultes et des adolescentes. Siège social : 14, rue du Coin, Saint-Etienne.

5 novembre 1957. Déclaration à la préfecture de la Seine-Maritime. **Association des adhérents de la Mutuelle assurance automobile des instituteurs de France.** But : aider au bon fonctionnement de la Mutuelle assurance automobile des instituteurs de France en créant entre les adhérents du département un lien plus étroit ; s'occuper de l'intérêt de ses membres et de toutes questions relatives à l'automobile et au tourisme. Siège social : 15, rue de la Savonnerie, Rouen.

MODIFICATIONS

12 octobre 1957. Déclaration à la sous-préfecture de Fontenay-le-Comte. L'Association intercommunale des chasseurs de Saint-Sigismond et du Mazeau « La Maraîchine » change son titre qui devient **« La Mazéenne », société de chasse communale,** et modifie son conseil d'administration. Siège social : mairie du Mazeau (Vendée).

21 octobre 1957. Déclaration à la préfecture de la Mayenne. L'Association lavalloise d'aides familiales change son titre qui devient **L'Association lavalloise d'aide familiale.** Siège social : 15, rue Sainte-Catherine, Laval.

30 octobre 1957. Déclaration à la préfecture de Belfort. L'Association pour le sport, le tourisme et l'éducation physique à l'école pratique change son titre qui devient **Association sportive du collège national technique mixte de Belfort.** Siège social : 112, avenue Jean-Jaurès, Belfort.

4 novembre 1957. Déclaration à la préfecture de la Loire. L'**Amicale des donneurs de sang du canton de Firminy et environs** transfère son siège social de chez M. Salomon, 3, rue de l'Hôpital, Firminy, à la mairie de Firminy.

4 novembre 1957. Déclaration à la préfecture de la Gironde. Le Soroptimist-Club de Bordeaux change son titre qui devient **Club soroptimiste de Bordeaux** et transfère son siège social du 5, rue Dufour-Dubergier, Bordeaux, au 124, boulevard du Président-Wilson, Bordeaux.

5 novembre 1957. Déclaration à la sous-préfecture de Bellac. Le Club sportif de la Gartempe change son titre qui devient **Club sportif de la Gartempe - Union cycliste gartempienne.** Siège social : hôtel de la Promenade, le Dorat (Haute-Vienne).

ASSOCIATIONS ETRANGERES

AUTORISATIONS

(Décret-loi du 12 avril 1939.)

21 octobre 1957. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de police le 30 octobre 1957.) **Groupe musical Giuseppe-Verdi (harmonie franco-italienne).** But : répandre le goût de la musique ; faire entendre et connaître les belles œuvres de l'art musical et mettre cet art au service de la philanthropie et de la charité. Siège social : 10, rue de Louvois, Paris.

MODIFICATIONS

19 septembre 1957. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **L'Union des sociétés de femmes polonaises, à Bruay-en-Artois,** transfère son siège social du bar Polski, impasse Duquesne, Bruay-en-Artois, à la salle Paloma, 35, rue Charles-Marlard, Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais).

20 septembre 1957. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. Le **Groupement des sociétés indépendantes d'élevage et d'aviculture polonaises en France, à Bruay-en-Artois,** transfère son siège social du bar Polski, impasse Duquesne, Bruay-en-Artois, à la salle Paloma, 35, rue Charles-Marlard, Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais).

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.